



**Aménagement cycliste utilitaire
sur le Boulevard de Lucerne**
Rapport soumis à la Ville de Gatineau le
24 janvier 2013

Rédacteurs pour AVO : Bruno Emond, Julie Gilbert, Jacques Fournier.

Table des matières

Table des matières.....	1
À propos d'Action vélo Outaouais.....	2
Introduction.....	2
Commentaires.....	3
Action vélo Outaouais.....	3
Associations de résidents, résidents, et cyclistes.....	5
En faveur de bandes cyclables sur le Boulevard de Lucerne.....	5
Sentier des voyageurs pas idéal pour le transport utilitaire et pour certains cyclistes plus rapides.....	5
Augmentation de la sécurité sentier des voyageurs (sécurité personnelle, visibilité et congestion).....	5
Problèmes de sécurité actuel sur le Boulevard de Lucerne.....	7
Problèmes de sécurité sur le chemin d'Aylmer.....	7
Augmentation de la saison de vélo-boulot, inondation du sentier des voyageurs et utilisation du Boulevard de Lucerne en hiver.....	7
En faveur des bandes cyclables mais avec préoccupation concernant la sécurité.....	8
Augmentation de la connectivité du réseau cyclable.....	9
Réduction du temps de transport.....	9
Intégration vélo-autobus.....	10
Appui général pour le projet.....	10
Peu favorable, peu prioritaire, ou manque d'information.....	10
Information et délais insuffisants pour consultation.....	10
Bandes cyclable redondantes par rapport au sentier des voyageurs.....	10
Manque d'information sur le plan de développement du réseau cyclable.....	11
Autres priorités de développement.....	11
Références.....	11

À propos d'Action vélo Outaouais

Action vélo Outaouais (AVO) est un organisme à but non lucratif, composé d'organisations vélo et d'individus, ayant comme mission de représenter les intérêts des cyclistes auprès des différentes autorités municipales et provinciales, des agences et des institutions. Ses principaux champs d'intervention sont les dossiers de planification et d'aménagement du réseau cyclable sécuritaire sur le territoire de l'Outaouais, la promotion et l'organisation du transport actif (Réseau vélo-boulot), la promotion du cyclisme et d'évènements à des fins touristiques et récréatives, et finalement, la finalisation de l'aménagement de la Route verte. Au total, Action vélo Outaouais rejoint plus de 3000 cyclistes en Outaouais par l'entremise de son activité de sensibilisation au transport actif «Réseau vélo-boulot» ainsi que par les membres de ses organismes partenaires.

Introduction

Action vélo Outaouais est heureux de l'initiative du Service de l'urbanisme et du développement durable de la ville de Gatineau de consulter les organisations cyclistes concernant le développement du réseau cyclable. AVO compte sur cette initiative pour permettre le développement d'une culture et de mécanismes de communication transparents et efficaces avec les citoyens afin de maximiser la valeur des investissements publics dans le réseau cyclable.

Le présent document contient l'information colligée par Action vélo Outaouais dans le cadre d'une requête formulée par la Ville de Gatineau (Service de l'urbanisme et du développement durable, Section Transport) le 16 décembre 2013 concernant la possibilité d'aménager un lien cyclable utilitaire lors du pavage du Boulevard de Lucerne entre le chemin Vanier et le pont Champlain. La Ville de Gatineau et AVO se sont entendus pour qu'un rapport soit transmis à la ville le vendredi 24 janvier 2014.

Le document est divisé en deux sections principales. La première section contient les commentaires du conseil d'administration d'Action vélo Outaouais en tant que représentant les intérêts de plusieurs organisations cyclistes. La deuxième section présente les résultats d'une consultation informelle par voie électronique (courriel) auprès de quelques associations de résidents d'Aylmer, et de cyclistes utilisant régulièrement les voies cyclables sur, ou près du Boulevard de Lucerne. Cette consultation informelle de citoyens conduite par Action vélo Outaouais ne faisait aucunement partie de la requête formulée par la Ville de Gatineau. Cependant il nous semblait important d'obtenir une variété de points de vue sur le sujet en consultant les citoyens.

Commentaires

Action vélo Outaouais.

AVO est d'accord avec l'ajout de voies cyclables facilitant le transport utilitaire ainsi que la sécurité des cyclistes sur le Boulevard de Lucerne. Cette artère est particulièrement intéressante en reliant deux parties de la ville, en offrant aussi un accès au pont Champlain. Le nombre de personnes que cette artère dessert fait en sorte que l'achalandage et la vitesse y sont très importants, ce qui la rend dangereuse pour les cyclistes.

- **Réduction du temps de transport.** Malgré la présence de la piste multifonctionnelle le long de la Rivière des Outaouais (sentier des voyageurs), le Boulevard de Lucerne réduirait de plusieurs minutes les déplacements entre le chemin Vanier et le Pont Champlain.
- **Augmentation de la sécurité sur le Boulevard de Lucerne.** Le Boulevard de Lucerne n'est actuellement pas sécuritaire pour les cyclistes. Des bandes unidirectionnelles bien marquées sur le Boulevard de Lucerne augmenteraient la sécurité des cyclistes. Les autos y circulent à grande vitesse et l'espace est limité. Il faut se tenir sur la ligne blanche et lorsqu'il ne fait pas assez froid, l'accotement est mou et est dangereux.
- **Augmentation de la sécurité sur le sentier des voyageurs.** Des bandes unidirectionnelles bien marquées sur le Boulevard de Lucerne réduiraient le nombre de cyclistes empruntant le sentier des voyageurs (combinaison de piétons, patins, nombreux virages cachés, etc.). La sécurité d'un point de vue d'agression contre la personne notamment chez les femmes qui ne se sentent pas en sécurité le sentier des voyageurs en fin de journée au printemps et en automne.
- **Augmentation de la période d'utilisation du vélo.** Des bandes unidirectionnelles sur le Boulevard de Lucerne permettraient l'utilisation du vélo lorsque le sentier des voyageurs est inondé au printemps, et en hiver si les bandes cyclables sont déneigées. Le sentier des voyageurs n'est pas praticable avant juin et est dangereuse en soirée faute d'éclairage.
- **Contribution au développement du réseau cyclable.** Des bandes unidirectionnelles sur le Boulevard de Lucerne entre le chemin Vanier et le pont Champlain offriraient une connexion avec les liens à développer sur l'utilisation du vélo lorsque le sentier des voyageurs est inondé au printemps, et en hiver si les bandes cyclables sont déneigées.

Cependant, nous avons plusieurs préoccupations quant à la valeur ajoutée du projet sur le Boulevard de Lucerne.

- **Manque d'information quant à la nature du projet : accotements.** Nous supposons qu'il s'agit d'ajouter un accotement asphalté lors du pavage du boulevard, et de profiter de cette opportunité pour marquer ces accotements

comme voies cyclables unidirectionnelles en respectant les caractéristiques techniques indiquées dans le guide technique de Vélo Québec "Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes" pour des bandes unidirectionnelles (Vélo Québec, 2009). Est-ce que la présence d'accotements respectant les caractéristiques techniques de bandes unidirectionnelles serait un ajout, ou font-ils déjà parti du devis ? Le marquage et la signalisation seront-ils adéquats ?

- **Manque d'information quant à la nature du projet : connectivité et sécurité.** Manque d'information sur le rôle que le segment sur le Boulevard de Lucerne peut jouer dans un plan global de développement du réseau cyclable utilitaire pour le secteur d'Aylmer. En particulier, en ce qui a trait :
 - aux déplacements vers le nord ou le sud sur les rues perpendiculaires au chemin Vanier, pour l'interconnexion avec les autres parties de l'infrastructure cyclable (sentier des voyageurs, sentiers des pionniers, etc.);
 - aux déplacements vers l'ouest vers le centre ville d'Aylmer;
 - aux déplacements vers l'est et le lien manquant entre la voie cyclable venant de St-Raymond qui se termine abruptement sur le Boulevard de Lucerne;
 - au développement du Sentier du corridor Champlain vers le chemin Allen, puis vers le Boulevard de Lucerne (VG & AECOM, 2013, p. 51);
 - du chemin Fraser vers la rue Samuel-Edey en direction du Boulevard des Allumettières (VG & AECOM, 2013, p. 51);
 - à l'intégration des bandes unidirectionnelles au plan de déplacement durable de l'École des Rapides-Deschênes et du corridor de sécurité proposé (CE École des Rapides-Deschênes, 2014);
 - au marquage proposé pour les bandes cyclables en tant que telle et du marquage et de la signalisation sur toute la longueur du segment.
- **Source de financement pour le projet.** L'AVO s'inquiète qu'une partie du budget de la ville alloué au développement du réseau cyclable soit utilisé pour défrayer les coûts pour l'ajout ou l'élargissement des accotements afin de respecter les devis techniques requis pour la sécurité des cyclistes. Essentiellement, malgré le grand intérêt du projet, l'AVO s'interroge sur la priorité de dépenser des fonds associés au développement du réseau cyclable en regard d'autres projets qui pourraient être plus prioritaire.
- **Sécurité à l'intersection Boulevard de Lucerne/Pont Champlain.** L'AVO identifie un problème de sécurité important en particulier pour les cyclistes traversant le Pont Champlain en direction d'Aylmer et désirant tourner à gauche sur le Boulevard de Lucerne. La configuration actuelle des trois voies pour les automobiles et des feux de circulation en fin de journée rend impossible le virage immédiat à gauche pour les cyclistes. Ceux-ci devront

d'abord traverser l'intersection avant de s'engager en direction ouest. Une signalisation et un marquage adéquats devront être mis en place. Une autre solution serait de réserver un couloir pour les cyclistes voulant tourner à gauche.

Associations de résidents, résidents, et cyclistes

Afin d'obtenir plusieurs points de vue sur la possibilité d'ajouter des bandes cyclables sur le Boulevard de Lucerne, AVO a envoyé une série de courriels à quelques associations de résidents d'Aylmer. La collecte de commentaires a été effectuée entre le 11 et le 22 janvier 2014. Les associations suivantes ont été contactées : Connaught, Deschênes, Jubilee, La Croisée, Lakeview, Lucerne, Nord-Aylmer, Parc Champlain, Village d'Aylmer, Wychwood, l'Association du patrimoine d'Aylmer, et le conseil d'établissement de l'École des Rapides-Deschênes. Un message a aussi été envoyé aux membres du club Vélo Plaisirs (619 membres) par l'intermédiaire du Vélo-Bref (bulletin hebdomadaire du club). Nous avons reçu un total de 47 commentaires de 22 répondants soit à titre individuel soit à titre d'association de résidents. Ces commentaires sont synthétisés dans la section suivante.

En faveur de bandes cyclables sur le Boulevard de Lucerne

Sentier des voyageurs pas idéal pour le transport utilitaire et pour certains cyclistes plus rapides

Il existe bel et bien une piste cyclable le long de la rivière des Outaouais. Par contre, cette piste est plutôt sinueuse et panoramique; comme pour les autres pistes cyclables de la CCN, on recommande une vitesse maximale de 15 km/h pour les vélos. La piste actuelle est donc parfaite pour des randonnées cyclistes non « performantes » mais moins adaptée pour les cyclistes qui ont l'habitude de rouler à une vitesse plus grande pour une séance d'entraînement personnel ou pour les cyclistes qui désirent un trajet plus droit et direct pour le retour à la maison de leur lieu de travail.

Robert Martin

Le tracé en ligne droite évitera donc des collisions ou accidents bêtes dus aux nombreux virages de la piste cyclable le long de la rivière.

Guillaume Vermette, résident d'Aylmer

Augmentation de la sécurité sentier des voyageurs (sécurité personnelle, visibilité et congestion)

Une bande cyclable le long de Lucerne serait super parce que plusieurs cyclistes m'ont dit qu'ils/elles ne se sentent pas en sécurité sur la piste le long de la rivière à cause de sections très boisées.

Jocelyn Plourde, résident d'Aylmer

À l'automne parce que cela permettra aux cyclistes d'utiliser un itinéraire passant et à la vue de tous lors de l'aller et du retour au travail qui doivent se faire à la noirceur. (sécurité personnelle)

Bertrand Daigneault, résident d'Aylmer

Les cyclistes en mode de transport utilitaire filent sur la piste cyclable. Etant donné qu'il n'y a pas de côtes, un bon cycliste peut facilement rouler à 25, voire même 30km/h. Ceci représente un danger. Il faut prendre en considération que cette piste cyclable est assez bien (plus que les autres) fréquentée par les adeptes du patin à roulette. Les adeptes de ce sport vont souvent utiliser toute la largeur de la piste cyclable pour donner leur coup de patin. La combinaison d'utilisateurs de cette piste, la rend donc relativement dangereuse. A tout le moins, le risque d'incident est probablement plus élevé qu'ailleurs. *Patrick Lalande, résident d'Aylmer*

La piste cyclable du bord de la rivière devient presque inutilisable pour le transport utilitaire - c'est super qu'elle soit aussi populaire mais entre les joggeurs, les poussettes et les enfants qui apprennent à faire du vélo (tout dépendant de l'heure) ce n'est pas vraiment propice aux déplacements rapides!

Andréanne Léger, résidente d'Aylmer

Si on veut encourager le transport utilitaire, la présence de la piste cyclable le long de la rivière des Outaouais, qui combine plusieurs types d'usagers (récréatifs, touristiques, sportifs) devient de moins en moins appropriée pour le transport utilitaire, étant donné sa popularité - il est important de développer d'autres solutions pour ce type d'usagers.

Association des résidents des Terrasses-Lakeview

A l'automne, le sentier des voyageurs est trop sombre pour être utilisé.

Diana Navarro, résidente d'Aylmer

Sur la piste cyclable, il y a des gens qui vont bien trop vite, surtout autour des rapides, près des stationnements du CCN et dans les aires utilisés par les piétons. Ce sont souvent soit des gens qui vont au bureau ou bien des sportifs qui circulent en groupe et qui font de la vitesse. Je n'ai pas remarqué d'accident jusqu'à date mais ce n'est pas confortable pour les gens qui veulent profiter d'une promenade - nous avons plusieurs plaintes de gens qui veulent que "quelque chose soit faite" pour réduire la vitesse sur la piste. L'existence de bandes cyclables sur Lucerne donnerait une option à ces gens et j'ai l'impression qu'ils utiliseraient ces bandes pour faire du commuting ou du vélo sérieux. Question de sécurité car c'est une question de temps avant qu'on ait des accidents.

Howard Powles, Association des résidents de Deschênes

La piste cyclable actuelle est parfois très achalandée (cyclistes, familles à vélo, randonneurs en patins à roues alignées, poussettes et piétons). Cela augmente les risques d'accidents pour les cyclistes plus performants ou ceux qui désirent rouler à une vitesse plus grande que la majorité des utilisateurs. *Robert Martin*

La piste cyclable le long de la rivière est très appréciée pour plusieurs sports puisqu'elle est facilement accessible. Plusieurs utilisateurs récréatifs stationnent au parc Moussette pour y faire du patin à roulette, du jogging etc. Il y a tellement d'autres utilisateurs que les cyclistes évitent de l'emprunter et roulent sur la route. Je me rends dans le parc sur la route à plusieurs reprises la semaine et la fin de semaine, et je croise plusieurs cyclistes sur la route. *Joanne Baptiste*

De plus, je dois avouer que bien des gens, surtout des femmes, craignent la piste cyclable actuelle le long de la rivière de peur de se faire attaquer et/ou violer. De nombreux incidents se produisent chaque année dans ce secteur reclus et caché par la forêt. Bien que l'information soit cachée par la police de Gatineau, je crois que ces événements sont chose relativement commune. Par le fait même, la bande cyclable aux vues de tous serait un atout et inciterait à plus de déplacements à vélo dans cet axe routier. La bande cyclable permettrait aussi de séparer les plaisanciers des navetteurs, ce qui éviterait des chicanes entre vélos et patins à roue alignés en période de pointe sur la piste cyclable qui doit être une des plus occupées de la ville.

Guillaume Vermette, résident d'Aylmer

Je crois que c'est nécessaire d'ajouter des voies réservées. Les pistes cyclables sont bien pour les promeneurs mais pour les voyageurs utilitaires elles ne sont pas très pratiques en plus d'être très souvent hasardeuses à cause des promeneurs, marcheurs rollers, chien, enfant et autres menus obstacles en plus de représenter des détours et des zig zag inutiles.

Benoit Rouleau

Problèmes de sécurité actuel sur le Boulevard de Lucerne

La vitesse souvent excessive des véhicules ainsi que la circulation très lourde aux heures de pointe créent des situations très dangereuses pour les cyclistes qui empruntent cette route. Les cyclistes roulent carrément dans la voie des automobilistes en l'absence d'un accotement pavé. Actuellement, le bord de cette route est dans un état lamentable à plusieurs endroits (cahots, gravier, nids-de-poule). Pour éviter ces obstacles, les cyclistes doivent donc régulièrement dévier dans la voie des véhicules.

Robert Martin

Je vois assez souvent des gens qui essaient à faire du vélo sur Lucerne en hiver et ça m'inquiète.

Howard Powles, Association des résidents de Deschênes

En ce moment, il y a un danger réel à circuler sur le boulevard car bon nombre de personnes utilisent le bord de la route en gravier pour circuler et ce, parfois en sens contraire.

Patrick Lalonde, résident d'Aylmer

Problèmes de sécurité sur le chemin d'Aylmer

Les bandes cyclables fourniront une belle solution alternative aux cyclistes qui roulent sur le chemin d'Aylmer au risque de leur vie dans la voie réservée aux autobus.

Bertrand Daigneault, résident d'Aylmer

Augmentation de la saison de vélo-boulot, inondation du sentier des voyageurs et utilisation du Boulevard de Lucerne en hiver

Au printemps parce que la piste de la CCN est lente à dégeler et elle inondée pendant un bon bout de temps.

Bertrand Daigneault, résident d'Aylmer

Au printemps, la piste cyclable est toujours inondée et cela peut durer assez longtemps durant le printemps. Ceci force souvent ceux qui font du transport utilitaire à utiliser soit le bord de la route, ou soit carrément la route.

Patrick Lalonde, résident d'Aylmer

Au printemps des bandes cyclables seraient utiles parce que la piste cyclable est inondée. Il devrait y avoir un pont sur la piste à l'endroit où elle est toujours inondée. L'été pendant les bandes cyclables seraient redondantes.

Diana Navarro, résidente d'Aylmer

Il y a des gens qui veulent aller au bureau ou en ville "hors saison" dans les périodes où la piste cyclable est glacée ou enneigée. La glace reste sur la piste tard au printemps bien après que la neige a fondu ailleurs et il est donc dangereux d'utiliser la piste assez tard en saison et impossible pendant les mois de neige. L'existence de bandes cyclables sur Lucerne assurerait que les cyclistes puissent aller au bureau à l'année (toujours supposant que les bandes cyclables seraient entretenues ce qui serait essentiel).

Howard Powles, Association des résidents de Deschênes

D'abord, le fait d'avoir une bande cyclable permettrait à la ville d'entretenir la voie en hiver sans coûts supplémentaires, ce qui aurait un impact considérable sur le nombre de cyclistes qui étaleraient leur saison sur 12 mois plutôt que sur 7 ou 8 comme c'est le cas actuellement. Le nombre de voitures sur le territoire sera donc réduit.

Guillaume Vermette, résidente d'Aylmer

Je serais en faveur d'une bande cyclable le long du boul. Lucerne seulement si cette bande est 'nettoyée de neige' à l'année longue comme la partie réservée aux voitures-camions. Sinon, ça m'apparaît une dépense superflue étant donné que la piste cyclable est à proximité. Il faut se rappeler que la piste cyclable est 'fermée' 5 semaines au printemps en raison de la crue des eaux de la rivière des Outaouais. Par contre, je ne pense pas qu'on peut justifier l'ajout d'une bande cyclable sur le boul. Lucerne qu'en raison de ce problème de la crue des eaux au printemps.

Pierre Généreux, résident d'Aylmer

Deuxièmement, la piste qui suit la rivière est typiquement inondée pour quelques semaines au printemps et donc impraticable. Les cyclistes doivent rouler sur les chemins Lucerne ou Vanier à leurs propres risques ou prendre la piste le long des Allumettières ce qui représente un détour significatif.

Jocelyn Plourde, résident d'Aylmer

En faveur des bandes cyclables mais avec préoccupation concernant la sécurité

De plus, nous voudrions mettre l'accent sur les mesures de sécurité qui seront nécessaires pour les usagers de ces bandes cyclables, étant donné la vitesse à laquelle les véhicules circulent sur le boulevard Lucerne.

Association des résidents des Terrasses-Lakeview

Je crois qu'il est impératif qu'il existe des voies cyclables soit sur Lucerne ou sur le Chemin D'Aylmer. Le dernier est difficile à cause des autobus et la vitesse y est plus élevée en général. Lucerne serait plus tranquille je crois.

Marisol Yeoman, résidente d'Aylmer

Il serait important de bien identifier la bande afin que les voitures (qui circulent déjà très rapidement) agissent de prudence lorsqu'ils croiseront un vélo. Je me demande si un petit terreplein ne serait pas nécessaire d'ailleurs...

Guillaume Vermette, résident d'Aylmer

Augmentation de la connectivité du réseau cyclable

Des bandes cyclables permettront aux riverains et aux résidents au nord de Lucerne (de plus en plus nombreux – nouveaux condos au coin Vanier-Lucerne) d'accéder facilement au pont via Rivermead ou Vanier. À noter que les connexions entre le chemin de Lucerne vers la piste de la CCN sont rares. Elles ajouteront une raison supplémentaire de connecter le sentier qui vient de la rue Allen au chemin de Lucerne, permettant ainsi à tous les gens du Plateau de rejoindre le pont Champlain de façon sécuritaire. Cela maximiserait aussi l'utilisation du viaduc (millions de \$) au-dessus du boulevard des Allumettières. Elles pourront éventuellement se prolonger plus à l'ouest puisqu'il y a suffisamment d'espace de chaque côté du chemin de Lucerne pour un bon bout.

Bertrand Daigneault, résident d'Aylmer

À noter qu'il manque un raccordement important entre la piste cyclable le long de Lucerne (Sentier du corridor des Voyageurs) et celle qui va vers le Plateau (Champlain).

Patrick Lalande, résident d'Aylmer

Finalement, ce serait bien qu'on pense à des bandes cyclables dans l'axe nord-sud, parce qu'en ce moment c'est assez limité! Et encore une fois, des liens entre les différentes bandes/ pistes cyclables seraient importants.

Andréanne Léger, résidente d'Aylmer

Lucerne est un des trois axes est-ouest entre le centre-ville et le secteur Aylmer (avec Allumettières et Ch. Aylmer) – il n'y a pas de possibilité de bandes cyclables sur Ch. Aylmer à ce que je vois donc Lucerne (ou la piste cyclable) est le seul corridor possible pour une grande proportion des cyclistes d'Aylmer allant en ville. C'est assez facile pour ces gens de descendre sur Lucerne et donc de l'utiliser comme corridor entre la ville et Aylmer. Des bandes cyclables sur Lucerne serviraient alors à une grande proportion des cyclistes qui veulent voyager entre Aylmer et le centre-ville.

Howard Powles, Association des résidents de Deschênes

Réduction du temps de transport

J'estime aussi qu'une bande cyclable améliorerait le temps de circulation. Je fais 21km pour me rendre à mon travail. Dans mon cas, je ne traverse pas le pont Champlain mais je continue plutôt vers le parc Moussette à Hull pour traverser au pont interprovincial. En restant sur la route, je crois que je sauverais 5 à 7 minutes, sur un parcours de 50 minutes. C'est tout de même significatif.

Patrick Lalande, résident d'Aylmer

Quoique très beau, la pittoresque piste cyclable qui suit le long de la rivière ajoute trop de temps pour ceux qui voyagent quotidiennement.

Marisol Yeoman, résidente d'Aylmer

Mon dernier point est la distance à parcourir et la rapidité de la voie. Bien que cela puisse sembler banal, bien des gens verront cette voie comme étant plus rapide et plus courte en distance (je ne saurais donner la différence de kilométrage entre les deux). De plus, tous les cyclistes de route qui veulent se rendre au travail plus

rapidement pourront le faire sans gêner les plaisanciers et se faire lancer des insultes.

Guillaume Vermette, résident d'Aylmer

Une piste le long de Lucerne serait beaucoup plus courte (2 à 3 kilomètres) que la piste sur le bord de la rivière. Ceci pourrait même encourager les gens à adopter le transport actif pour aller au travail.

Jocelyn Plourde, résident d'Aylmer

Intégration vélo-autobus

Aussi, j'ai utilisé le programme Bike & Ride de OC Transpo et l'ai trouvé très bien. Existe-il ici? Si non, ça devrait exister.

Marisol Yeoman, résidente d'Aylmer

Appui général pour le projet

Les membres du conseil de l'Association des résidents du Parc Champlain se sont exprimés en faveur de bandes cyclables.

Marc St-Onge, président Association des résidents du Parc Champlain

Dans le plan de déplacement de l'École des Rapides-Deschenes, nous avons davantage développé l'intégration avec l'école du côté de Vanier. Mais avec le nouveau développement qui s'érige présentement sur Lucerne, il sera impératif qu'il y ait une piste multifonction sur Lucerne. C'est donc un dossier que l'école est prête à défendre. Dans l'esprit du plan de déplacement de l'école, il est essentiel de s'assurer qu'il y ait un passage sécuritaire pour les élèves qui emprunteraient le Boul. Lucerne pour se rendre à l'école.

Éric Champagne,

Président Du Conseil d'établissement de l'École des Rapides Deschenes.

Peu favorable, peu prioritaire, ou manque d'information

Information et délais insuffisants pour consultation.

Avant de nous prononcer sur une possibilité d'ajouter une voix cyclable, nous préférons avoir toute l'information sur le projet du pavage de Lucerne. Nous comprenons que dans un budget, cette décision aura un impact sur d'autres coûts. Pour l'instant nous n'avons pas cette information. De plus, selon votre échéancier, nous n'aurons pas assez de temps à consulter nos résidents et vous donner une réponse qui reflète leur opinion.

Association des résidents du Domaine Rivermead

Bandes cyclable redondantes par rapport au sentier des voyageurs

Pour avoir passé souvent par cette piste cyclable le long de l'Outaouais pour voyage au travail, je la trouve tout à fait acceptable. Je pense qu'il y a moyen de trouver une façon plus appropriée de dépenser ces fonds, comme construire une piste cyclable où il n'y en a pas du tout.

Sylvain Lemay

Que les gens utilisent la piste cyclable. De faire des bandes cyclables serait pour moi une dépense inutile. De plus, on met à risque les cyclistes à cause de la vitesse des autos.

Denis Noël, résident d'Aylmer

Manque d'information sur le plan de développement du réseau cyclable

Je voudrais réitérer l'importance d'avoir un plan global de transport actif, pas seulement des bouts de pistes/ bandes cyclables qui sont aménagés un peu au hasard, au fur et à mesure que les rues doivent être repavées. S'il y a un plan, on aimerait bien le savoir (et le voir)! *Andréanne Léger, résidente d'Aylmer*

Nous voudrions encourager la Ville à considérer cette proposition dans le cadre d'un plan de transport actif global, c'est-à-dire en tenant compte de différentes destinations à travers la ville (par exemple les écoles, bibliothèques, centres commerciaux), des connexions avec les pistes cyclables existantes, afin de rendre le transport actif plus agréable et sécuritaire non seulement pour les travailleurs mais pour la population en entier.

Association des résidents des Terrasses-Lakeview

Autres priorités de développement

Il serait beaucoup mieux d'avoir des bandes cyclables sur le chemin d'Aylmer - plus grande densité de population, plus d'éclairage, et potentiel de réduire la rue à 3 voies (avec voie réservée qui change le matin et le soir) pour faire place à des bandes cyclables sécuritaires et à des trottoirs des deux côtés de la rue. Je ne suis pas contre l'idée de bandes cyclables sur Lucerne, mais je ne voudrais pas que ce soit au détriment d'autres solutions qui seraient plus utiles et intelligentes (selon moi) *Andréanne Léger, résidente d'Aylmer*

Si la ville veut vraiment faire quelque chose d'utile pour Aylmer (oublié pour le transport en commun), elle devrait faire un sentier parallèle au chemin d'Aylmer pour éviter d'être frappé par les automobiles et qu'il soit utilisable pendant quatre saisons. *Diana Navarro, résidente d'Aylmer*

Très bonne idée de sécuriser le boulevard Lucerne. Considérant la population plus grande à Gatineau je crois que le boulevard Fournier devrait être plus prioritaire. Dans les deux cas l'accès piétonnier ou vélo est dangereux en saison froide ou de moindre visibilité (pluie, soir, brume) *Alain Gauthier*

Je trouve l'idée bonne de faire une autre piste cyclable mais pas au détriment de la piste actuelle. Il est vrai qu'il y a des parties inondées à quelques endroits mais elles sont minimales. Ces tronçons devraient être mieux aménagés et élevés. J'ai peur que votre projet d'une seconde piste ait pour effet de négliger la piste actuelle...

Renaud Lemieux, Résident d'Aylmer

Références

Ville de Gatineau /AECOM (Février 2013). Plan de déplacements durables de la Ville de Gatineau (version préliminaire), 96 p.

http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/revis ion_schema_aménagement_developpement/documents_references/plan_deplacements_durables_version_preliminaire.fr-CA.pdf

Conseil d'établissement de l'École des Rapides-Deschênes (version Janvier 2014).
Plan de déplacement École des Rapides-Deschênes (version préliminaire),
Programme À pied, à vélo vie active, 30 p.

Vélo Québec (2009). Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes, – Guide technique, Vélo Québec Association, 168 p.

<http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques>